



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

transport

Question écrite n° 40003

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur l'avis rendu par le Conseil économique, social et environnemental sur « la transition énergétique dans les transports ». Le CESE propose de « retenir de nombreux petits projets locaux à forte incidence quant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans un programme national des nouvelles mobilités, avec le soutien financier de l'État et coordonné par l'AFITF ». Elle lui demande si le Gouvernement entend répondre à cette proposition.

Texte de la réponse

La proposition du Conseil économique, social et environnemental (CESE) de retenir certains petits projets locaux à forte incidence sur la réduction des gaz à effet de serre au sein d'un programme soutenu financièrement par l'État par l'intermédiaire d'une structure coordinatrice telle que l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) s'inscrit dans la promotion d'une mobilité durable. Le Gouvernement est pleinement conscient des enjeux qui s'attachent à la réduction des émissions des gaz à effet de serre et plus généralement à la réduction de la pollution atmosphérique dont on sait aujourd'hui qu'elle peut être à l'origine de problèmes graves de santé publique. Ainsi, pour les transports, les orientations du Gouvernement visent bien sûr à encourager la réalisation des projets qui sont de nature à soutenir l'usage des modes massifiés mais aussi à apporter une amélioration indispensable à la réduction de la congestion automobile qui constitue, dans certains cas, une source majeure d'émissions de polluants ou encore à éloigner la circulation routière et les nuisances induites des zones densément peuplées. Les projets d'infrastructures des futurs contrats de plan État-régions pour la période 2014 2020 qui vont s'inscrire dans un volet « mobilité » associant l'ensemble des modes de transport et qui pour l'essentiel sont des petits projets locaux ont précisément vocation à accompagner cette stratégie d'ensemble qui s'inscrit en cohérence avec la proposition du CESE.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40003

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 octobre 2013](#), page 10751

Réponse publiée au JO le : [27 mai 2014](#), page 4365